



EUK Centre
Val de Loire
École universitaire
de kinésithérapie



Université d'Orléans
Bâtiment Michel Royer
Rue de Chartres - BP 6749
45067 ORLEANS CEDEX 2

<https://www.univ-orleans.fr/fr/euk-cvl>

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Soutenez vos collaborateurs de demain

L'EUK-CVL en quelques dates

2009 : déplacement de l'Institut Régional de Formation des Masso-Kinésithérapeute (IRFMK) du CHR d'Orléans sur le campus de l'université d'Orléans.

2019 : arrêté du 16 juillet portant création de l'Ecole Universitaire de Kinésithérapie en région Centre-Val de Loire (EUK-CVL) de l'université d'Orléans succédant à l'IRFMK.

Les études de kinésithérapeute

- ✓ Les études préparatoires au Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute durent 5 ans : une année de préparation en première année à l'université (dispositif PAS-LAS) puis 4 années à l'école. Les 4 années sont réparties en deux cycles.
- ✓ Enseignements théoriques et pratiques – Stages cliniques dans les hôpitaux, les centres de rééducation, les cabinets de praticiens libéraux
- ✓ Evaluation continue des connaissances, des compétences et aptitudes
- ✓ Diplôme d'Etat et 300 ECTS

L'EUK CVL en quelques chiffres

- ✓ 360 étudiants
- ✓ 4 promotions
- ✓ 21 enseignants permanents
- ✓ De nombreux chargés d'enseignement :
Professeurs Universitaires – Praticiens Hospitaliers
Professionnels de terrain (structures, cabinets)



Les débouchés

- ✓ Exercice salarié dans le secteur public ou le secteur privé (hôpitaux, centres de rééducation,..)
- ✓ Exercice libéral

Nos partenaires



Pourquoi verser la Taxe d'apprentissage à l'EUK-CVL ?

Votre investissement nous aide à proposer une formation de qualité. Il est utilisé pour l'achat de matériel et l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Recherche, matériel, équipements et innovations pédagogiques...

Comment affecter votre taxe à l'EUK-CVL ?

Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent suite à la promulgation de la loi «Avenir professionnel». L'EUK CVL reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage en 2021 pour ses formations initiales et professionnelles. Ainsi, 13% de votre taxe d'apprentissage pourra être fléchée sur les formations éligibles de l'EUK CVL. Ce solde de 13% de votre taxe d'apprentissage est destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise.

1 >> Règlement à effectuer directement à l'Université d'Orléans **AVANT LE 1^{ER} JUIN 2021**

>> Retrouvez le bordereau de versement dans la pièce jointe.

2 >> Pour nous permettre d'effectuer le suivi de votre versement, merci de compléter ce bordereau d'intention de versement au Service Financier et Ressources Humaines de l'EUK-CVL finances.eukcvl@univ-orleans.fr



**BORDEREAU
D'INTENTION
DE VERSEMENT**

Renseignements concernant l'entreprise :

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Personne à joindre :

Nom : Prénom :
Tél : Courriel :

Verse à l'EUK CVL – code établissement 0451358 G la somme de.....€

Un reçu libératoire, preuve fiscale du règlement, vous sera adressé par l'université dès réception du règlement.

L'EUK-CVL vous remercie pour votre soutien à nos formations!